

DELIBERATION CA021-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 4 avril 2024 ;

Objet de la délibération : Approbation du rapport annuel de performance 2023

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 11 avril 2024, le quorum étant atteint, arrête :

Le rapport annuel de performance 2023 a été approuvé.
Cette décision a été adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services
Didier BOUQUET

Signé le 16 avril 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 16 avril 2024

Indicateurs				Cible
Objectif : Renforcer l'activité recherche de l'UA				
1	Production scientifique (dont OA + part des travaux copublicés avec des membres de l'UE) Nombre de publications scientifiques totales	2020	2021	/
		/	/	
		1089	1216	1300
		2018 à 2020	2019 à 2021	
1	Part des co-publications UE	nd	10,5%	15%
		2020	2021	
1	Part d'open access : % des productions dans des archives ouvertes	51%	56%	75%
		2022	2023	
2	Nombre de projets ANR (AAP génériques et PIA) et Horizon Europe déposés et financés Nombre de projets ANR (AAP génériques) déposés financés	/	/	/
		59 7	71 16	80 24
		2021	2022	
2	Nombre de projets EU (Horizon Europe, Era-net, hors Erasmus +) déposés financés	20 2	31 14	30 8
		2017 à 2020	2018 à 2021	
3	Rang dans les classements internationaux CWTS Leiden - national UE	/	/	21 240
		21 233	24 267	
Objectif : Renforcer l'attractivité des masters et du doctorat				
		2022-2023	2023-2024	
4	Nombre de candidature en M1 / Nombre d'étudiants inscrits en M1	15337 / 1626	21022 / 2100	16000 / 1875
		Dip. 2021	Dip. 2022	
5	Taux d'insertion des diplômés de master à 6 mois Taux de réponse exploitables de l'enquête master à 6 mois	80,7%	81,9%	82%
		80,6%	81,3%	
		2021-2022	2022-2023	
6	Nombre d'inscrits en doctorat dont CIFRE et cotutelle / durée moyenne des thèses Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	/	/	/
	Nombre de doctorants CIFRE et en cotutelle	443	426	450
		75	69	80
		2021	2022	
6	Durée moyenne des thèses (en mois) Nombre de soutenances de thèses	51	52	48
		105	102	
		2021-2022	2022-2023	
7	Part des étudiants de Master ayant bénéficié d'une mobilité à l'international Nombre d'étudiants en Master ayant effectué un stage à l'étranger Nombre d'étudiants en Master ayant effectué une mobilité d'études à l'étranger	9,1%	9,7%	11%
		261	259	
		82	84	
Objectif : Transformer l'offre de formation				
		2020-2021	2021-2022	
8	Taux de réussite en L en 3 ou 4 ans sans changement de discipline (calcul MESRI) Taux de réussite en L en 3 ans sans changement de discipline (calcul MESRI)	59,8%	60,3%	62%
		52,0%	52,1%	
9	Taux de réussite en DUT en 2 ou 3 ans / en BUT en 3 ou 4 ans Taux de réussite en DUT en 2 ans (calcul MESRI)	86,9%	91,8%	90%
		84,2%	87,8%	
Objectif : Poursuivre le développement de l'apprentissage et de l'alternance				
		2022-2023	2023-2024	
10	Nombre d'alternants Nombre d'inscrits en contrat de professionnalisation Nombre d'inscrits en apprentissage	1520	2067	2000
		162	174	
		1358	1893	
		2022	2023	
11	Part des ressources propres issues de la formation professionnelle Montant des ressources de l'UA Recette de la formation professionnelle	4,1%	4,6%	4%
		179 262 K€	189 143 K€	
		7 416 K€	8 762 K€	8 000 K€
Objectif : Optimiser les conditions de vie étudiante				
		2022-2023	2023-2024	
12	Taux de satisfaction des étudiants au regard des services de vie étudiante Nombre d'étudiants à l'UA			90%
		25 244	27 071	

Indicateurs			Cible	
Objectif : Renforcer les processus de pilotage RH				
		2021	2022	
13	Part des agents BIATSS ou enseignants ayant suivi une formation	31,3%	32,4%	39%
	Nombre d'heures de formation	12 520	12 681	
	Part des agents BIATSS ayant suivi une formation	56%	49%	65%
	Part des enseignants et enseignants-chercheurs ayant suivi une formation	12%	19%	18%
Objectif : Mesurer et réduire l'impact carbone et énergétique des activités de l'UA				
		2021	2022	
14	Situation carbone des bâtiments en tonnes CO² réduction des consommations énergies	2 413	1 973	1 710